

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

Pour une (pensée) éthique européenne de l'économie (I)

- Supplément du MAUSS - Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 13 avril 2007

Description :

En pointant sur la polysémie de la notion d'éthique en Europe, E. Günter Schumacher pose la question du sens de la construction d'une Europe qui surbonnerait l'économie à l'éthique.

Revue du Mauss permanente

Résumé : Les réflexions développées dans cet article visent la future place de l'économie en Europe. Basé sur le postulat que cette place lui soit assignée par le pouvoir politique, l'article essaie de préparer une réponse à la question : « Selon quels critères, quelles valeurs et quelles philosophies ce pouvoir politique européen devrait-il définir la future place de l'économie ? »

Une réponse nécessiterait un concept éthique de l'économie commun européen. Celui n'existe pas encore. L'examen historique et sémantique mené dans cet article essaie d'enlever un des premiers obstacles sur le chemin d'élaboration d'un tel concept commun, par analysant les formes et causes des différences culturelles dans ce domaine et en jetant ainsi la base d'un concept éthique européen.

Summary :

Guided by the question of the future position of the economy inside the European society and based on the postulate that this place of economy should be determined by a future European political power, this article tries to prepare the response to the following question : "According to which criteria, to which values and to which philosophies should the future European political power define the place of economy ?"

A response would need a common European ethical concept concerning economy. Such a common concept does not yet exist. The historical and semantic examination done in this article tries to remove one of the obstacles on the way to the elaboration of such a common concept, by analysing the forms and causes of the cultural differences in this field and laying, by this way, some of the foundations of a common European ethics of economy.

L ENJEUX EUROPEEN

Un nouveau chemin pour participer à la construction européenne

Après la Deuxième Guerre Mondiale des responsables politiques des différents pays européens ont commencé à construire une unité politique, économique et sociale en Europe. Face à ce phénomène, appelé en France « la construction européenne », trois attitudes peuvent être distinguées :

a) s'y opposer d'une façon générale ou partielle pour des raisons de fond et/ou de méthode b) supporter ce développement politique par adhésion passive ou en tant qu'évolution à subir c) y participer activement dans le cadre de ses possibilités.

Même si, à la connaissance de l'auteur, aucune recherche empirique basée sur cette typologie n'a encore été menée qui pourrait indiquer à l'aide des données chiffrées quelle attitude envers la construction européenne a été la plus suivie, la majorité des observateurs souligne que cette construction a été, jusqu'aujourd'hui, poussée en avant par la minorité d'une « élite », tandis que la majorité des citoyens se retrouve dans l'attitude de supporter ce projet. La répartition de la population, quant aux différentes attitudes adoptées, diffère évidemment d'un pays européen à l'autre, et change avec le temps et les constellations politico-historiques. Le projet de constitution européenne et la candidature de la Turquie donne à penser que la construction avancée de l'Europe repose à présent d'une façon aiguë les questions d'une identité européenne, d'un modèle européen et des valeurs européennes. Cet article propose de mener en Europe une réflexion éthique commune sur le rôle qu'on veut donner dans l'avenir à l'« économie » en Europe. L'auteur est convaincu que cette approche, qui pourrait aboutir à long terme à une pensée

éthique européenne sur l'économie, permettrait de donner des réponses prometteuses aux questions citées ci-dessus. Autour de cette approche trois clarifications s'imposent :

1. Elaborer une pensée européenne ne veut pas dire élaborer une pensée unique qui s'impose à tout le monde d'une façon centraliste et autoritaire. Elaborer une pensée européenne signifie plutôt systématiser et lier les différents courants de pensée en Europe d'une façon qui permette de faire sortir à la fin de ce travail le fond commun de pensées que les Européens partagent [1] et pour lequel ils seraient prêts à se battre.
2. La réflexion proposée ici, « pensée éthique européenne de l'économie », implique que les destinataires de cette proposition se trouvent surtout dans le monde universitaire ou le monde intellectuel. L'approche proposée dans cet article ne s'adresse donc pas en premier lieu au grand public [2] ; d'où son caractère universitaire, et non politique [3].
3. Si la réflexion s'inscrit donc ici dans une logique savante ou scientifique, il est légitime de poser la question du positionnement épistémologique de l'auteur. Le cadre d'un simple article ne permet pas de développer ce point en détail, mais quelques éclaircissements axiomatiques paraissent nécessaires pour une meilleure compréhension de l'argumentation qui suivra.

Eclaircissements axiomatiques :

a) Fortement influencé par le *Werturteilsstreit*, c'est-à-dire le débat très animé qui a été mené longtemps dans le monde universitaire germanophone autour de la place légitime des « jugements de valeur » dans le travail scientifique (cf. par exemple Albert et Topitsch, 1990), l'auteur base les réflexions développées dans cet article sur trois prémisses.

Prémisse 1 : Il est possible de distinguer une expression descriptive d'une expression prescriptive (jugements de valeur). [4]

Prémisse 2 : Ni dans la phase de recherche et de découverte (phase 1), ni dans la phase d'explication et de justification (phase 2), ni dans la phase d'application (phase 3), l'activité scientifique ne peut éviter totalement des implications prescriptives (Beck, 1972).

Prémisse 3 : Sur une échelle européenne ou mondiale la politique peut avoir une prééminence sur les autres domaines d'une société. L'approche analytique, suivie ici, n'est donc pas basée sur l'axiome d'une dominance définitive de l'économie sur la politique à tous niveaux (local, régional, national, continental ou mondial).

Une erreur serait de confondre la deuxième prémisse avec un plaidoyer pour une approche normative. Des réflexions préparatoires pour l'élaboration d'une pensée éthique européenne sur l'économie ne nécessitent pas, comme conditions préalables, l'adoption d'un ensemble de normes. Ces réflexions peuvent être parfaitement pertinentes en tant que réflexions descriptives ou analytiques.

La deuxième prémisse met seulement en garde contre l'illusion qu'une réflexion scientifique serait absolument neutre et objective, uniquement parce que le chercheur le veut lui-même sincèrement. Il est irréaliste de faire abstraction du contexte socio-historique dans lequel se fait la recherche (Kuhn, 1970).

b) L'objet de cet article se réfère fortement à un contexte socio-historique spécifique : la construction européenne. Afin que le lecteur puisse exercer plus facilement un contrôle des éléments normatifs non voulus par l'auteur, et afin

qu'une vérification intersubjective de l'argumentation soit rendue possible, il paraît très utile de préciser la position de l'auteur face à ce contexte socio-historique. En reprenant les trois phases classiques dans la vie d'un effort scientifique, mentionnées ci-dessus, il est clair que des choix, impliquant des jugements de valeur, ont été faits dans la première et dans la dernière phase. En effet la recherche est orientée par une question (« éthique européenne ») qui s'inscrit ouvertement dans une logique de participation active du monde intellectuel à la construction européenne. Le point de départ n'est donc pas neutre. L'espoir déjà exprimé qu'une telle éthique commune fournirait des réponses prometteuses à la question du modèle européen, montre bien que la position n'est pas neutre non plus pour la phase d'application envisagée. Il reste que la phase 2, celle de l'explication et de la justification, qui se concrétise, entre autres, par cet article lui-même, suivra une approche analytique, donc non-normative. C'est sur cette base qu'il faut comprendre la prémisse 3.

La construction européenne a, dans le passé, déjà choisi plusieurs chemins pour atteindre son objectif d'une unité politique, économique et sociale en Europe. Les chemins préférés et « efficaces » ont été ceux de la politique et de l'économie. Les voies sociales et culturelles n'ont pas été utilisées jusqu'aujourd'hui comme grands axes d'avancement du projet européen. Derrière ce choix se cache la question : quelle importance donner à quel domaine de société ? Quel rôle pour la politique ? Quel rôle pour l'économie ? Quel rôle pour le social, le culturel, le religieux ? La réponse à ces questions d'articulation ou de pondération de différents domaines d'une société ne varie pas seulement en fonction des époques, mais aussi en fonction des cultures nationales différentes en Europe. L'histoire européenne montre un processus plein de controverse et une évolution dialectique (Morin, 1987).

Vu le phénomène mondial d'une importance grandissante de l'économie, souvent décrit comme « mondialisation », il n'est pas étonnant de voir notre siècle, à son tour, rouvrir le débat sur la relation des rôles et des pouvoirs du politique et de l'économie. Les répercussions de ce débat sont fortes à l'échelle européenne, car c'est en Europe que, d'une part, la politique a été inventée (par exp. Finley 1985), et que, d'autre part, les fondements théoriques d'une future émancipation de l'économie ont été également posés (cf. Smith, 1999 [1776])

Or, il existe un certain risque que ce débat prenne la forme d'une confrontation stérile et stéréotypée entre les partisans du tout politique et ceux du tout économique qui imposerait à la construction européenne l'unique choix entre deux pensées uniques : une pensée exclusivement politique ou une pensée exclusivement économique. Les défis futurs de la construction européenne, qui sont liés à la question de l'identité de l'Europe, ses valeurs, ses caractéristiques (« modèle ») risquent de ne pas pouvoir être analysés suffisamment à l'intérieur d'un tel carcan dichotomique. Ce carcan éventuel n'est pas seulement de nature objective, mais également de nature subjective, vu que beaucoup d'Européens se méfient aujourd'hui et de la politique et des « lois économiques ».

Ainsi, si les défis de l'avenir suggèrent de ne pas se limiter à ces deux angles de vue et de sortir des sentiers battus, où trouver d'autres chemins supplémentaires ? La culture européenne offre la réponse : l'avantage de sa diversité. Il n'est donc pas nécessaire de faire des expéditions spéculatives vers des horizons très lointains pour trouver une autre façon d'approcher le problème. Il suffit souvent d'utiliser la richesse de la diversité en Europe au lieu de vivre les différences uniquement comme contraintes.

Or, la réflexion éthique sur l'économie en général (c'est-à-dire non limitée au niveau d'une organisation/entreprise), existe en Europe depuis longtemps, mais est menée, hors de la France, également dans des disciplines universitaires qui n'appartiennent ni à la science politique, ni à la science économique. S'ouvrir à ces différentes réflexions européennes par une approche pluridisciplinaire, permet

a) une réflexion commune sur les valeurs et les caractéristiques de l'économie en Europe et b) la découverte d'un fond commun des convictions partagées, qui est souvent caché par le cloisonnement des spécialistes et la répartition inégale en Europe des savoirs sur différentes disciplines, pour des raisons historiques.

Choisir le chemin d'une réflexion éthique sur l'économie paraît donc prometteur pour la construction européenne. Or, l'histoire philosophique de l'Europe a voulu que ce chemin prenne son départ dans un « jardin des malentendus » [5] qui représente souvent l'autre face de la médaille « diversité ». Il faut donc, pour préparer une éthique commune, libérer ce chemin au-delà des malentendus.

La notion de l'« éthique » : Sortir du jardin des malentendus

Dans ce jardin européen des mots et des concepts, le mot [6] français « éthique » se trouve à côté d'autres termes des langues européennes comme, par exemple, l'expression allemande *Ethik*, l'expression anglaise *ethics* ou l'expression espagnole *ética*.

C'est vrai, beaucoup de ces termes sont plus au moins identiques, mais il suffit d'une seule discussion intra-européenne menée avec ces mots pour découvrir qu'une identité terminologique ne signifie pas automatiquement une identité sémantique. En effet, les mêmes expressions peuvent être chargées d'un sens différent.

La diversité des notions liée à la problématique de l'éthique en Europe est énorme. Cela n'est pas seulement dû à des expériences historiques nationales, qui divergent dans la façon de vivre le défi éthique, mais cette diversité des notions est renforcée également par le fait que les mots grecs, qui sont à l'origine du mot français « éthique » et de ses équivalents européens couvrent un champ sémantique extrêmement large.

Sans vouloir anticiper la clarification détaillée des termes, présentée dans la deuxième partie de l'article, il faut, pour une meilleure compréhension des enjeux, souligner déjà ici qu'en Europe on peut désigner par « éthique » deux niveaux différents :

a) les règles/normes de comportement (niveau 1 : l'objet de réflexion systématique) b) la réflexion systématique sur les règles/normes de comportement (niveau 2 : la réflexion scientifique/philosophique elle-même).

Le lecteur comprend à présent mieux la formulation du titre de cet article où le mot « pensée » a été ajouté en parenthèse devant le mot « éthique », pour indiquer dès le début que l'objectif de cet article n'est pas directement la mise en place des règles/normes européennes de comportement dans le domaine économique, mais l'élaboration d'une réflexion commune sur les normes qui règlent les conduites humaines dans la sphère économique.

La diversité européenne se manifeste dans le domaine éthique non seulement par les différents niveaux d'analyse concernés, mais également par les différentes manières avec lesquelles une réflexion sur des règles et normes de conduite dans l'économie peut être menée. Ces différentes façons de mener une telle réflexion reflètent les rôles différents qu'on a attribués au cours des siècles, dans les diverses cultures européennes, à l'économie à l'intérieur d'une société. Il paraît ainsi de plus en plus clair que seule une clarification harmonisante à l'échelle européenne des notions d'« éthique », d'« économique » et de leur relation permettrait de trouver des réponses suffisantes aux questions suivantes :

1) Qui élabore ou doit élaborer une éthique européenne de l'économie ? 2) Qui l'applique ou doit l'appliquer ?

Dans la prochaine partie l'auteur essaie de faire ce travail nécessaire de clarification. Il se limite pour l'instant à comparer et analyser les notions et les concepts français, allemands et anglais. Des travaux postérieurs devraient intégrer les concepts des autres cultures européennes. Dans la mesure où il semble que la différence dans l'utilisation des notions dans ce domaine est surtout très accentuée entre la culture française, d'une part, et les

cultures allemandes et anglaises, d'autre part, le choix limité ici paraît défendable et promet déjà un bon éclairage. C'est de cette manière que le chemin de la réflexion commune sera tracé en dehors du jardin européen des malentendus.

CLARIFICATION COMPARATIVE DES TERMES, NOTIONS, CONCEPTS, APPROCHES FRANÇAIS, ALLEMANDS ET ANGLAIS DANS LE DOMAINE DE L'ÉTHIQUE DE L'ÉCONOMIQUE

Un champ sémantique vaste et son reflet terminologique dans le monde franco-, germano-, anglophone

Pour comprendre le vaste champ sémantique couvert en Europe par le terme français « éthique » et par ses équivalents dans les autres langues européennes, il faut retourner à l'origine de tous ces mots. Cette origine se trouve, comme on sait, dans la Grèce antique. Les mots grecs de l'expression française « éthique » ont été traduits, plus tard, dans la langue européenne dominante à l'époque : le latin. Quand les différentes langues européennes modernes se sont développées, chacune a puisé chez les Grecs et/ou chez les Romains pour créer ses propres termes pour désigner les faits liés au domaine « éthique ». Expliquer leur vaste champ sémantique nécessite donc de tracer l'itinéraire des mots et des notions depuis leur source grecque, en passant par leur traduction latine, jusqu'à leur utilisation diverse aujourd'hui dans leurs différentes traductions dans l'Europe du XXI^{ème} siècle [7].

On peut situer le début de cet itinéraire en partant de deux mots grecs : *éthos* et *êthos*. Cassin, Crépon et Prost (2004, p. 820 et 821) proposent, dans un article récent, de procéder ainsi. Suivant leur analyse, qui servira de base pour les réflexions étymologiques postérieures, ces deux termes assez proches étaient, tous les deux, liés à l'origine à la même et unique notion de « coutume ». Avec le temps ils ont été chargés d'autres significations ce qui ajoutait d'autres notions liées aux mêmes mots. C'est pour cela qu'on peut trouver également, à côté de « coutume », les significations « habitude » et « usage ». Cassin, Crépon et Prost constatent que l'évolution sémantique des expressions *éthos* et *êthos* mène vers une différenciation de leur utilisation : le terme *éthos* sera plus utilisé pour « habitude », « coutume », « usage », « mœurs », c'est-à-dire plus dans une perspective qu'on appellerait aujourd'hui « sociologique » ou signifiera davantage l'action habituelle d'une société dans le lieu où elle habite ; le terme *êthos*, qui comporte en grec l'idée du séjour habituel, de lieux d'existence, sera plus utilisé pour la « manière d'être habituelle », « la disposition », « l'attitude » et « le caractère », s'inscrivant dans une perspective qu'on appellerait aujourd'hui « psychologique ». Le champ sémantique couvert par les deux mots *éthos* et *êthos* englobe ainsi les notions suivantes : « coutume », « mœurs », « tradition », « habitude », « usage », « manière d'être habituelle », « disposition », attitude » et « caractère ».

C'est ce champ sémantique que les philosophes grecs trouvent à leur arrivée. Ils vont élargir ce champ par la dimension réflexive. C'est-à-dire, ils vont, en développant le sens des termes ajouter une dimension de réflexion systématique spécifique, de philosophie spécifique, de science spécifique ou d'art spécifique (« spécifique » = ayant comme objet l'*éthos* ou l'*êthos*). Aristote le pratique pour la première fois en créant l'adjectif *êthikon* (Cassin, Crépon et Prost, 2004) ce que lui permet de fonder une nouvelle discipline philosophique, appelée « *ta êthika* ». Ce terme désigne chez Aristote une réflexion systématique sur l'*êthos*, l'*éthos* et leur relation (cf. Aristote, 1992).

C'est ce terme qui est à l'origine de la traduction bien connue en latin de Cicéron « *philosophia moralis* » (Weil 1985, p. 611) et c'est à ce terme, « *ta êthika* », que se réfèrent habituellement explicitement ou implicitement beaucoup d'auteurs d'ouvrages de référence (cf. par exemple Schischkoff, 1978, p. 165 ; Lalande, 1991, p. 305-306 ; Britannica Concise Encyclopedia, 2004 ; Weil, 1985)

A la suite d'Aristote, « *ta êthika* » a été utilisé comme « *philosophia moralis* » pour désigner :

a) l'art de diriger la conduite b) une science qui décrit et analyse l'ensemble des règles et des normes de conduite

des hommes à une certaine époque et à un certain endroit ; c) une science qui a pour objet les jugements d'appréciation (« bon », « mauvais ») que portent les hommes à une certaine époque et à un certain endroit sur les règles et normes de conduite ; d) une science qui a pour objet le fondement de toutes les règles et normes de conduite ; e) une science qui a pour objet l'étude des concepts fondamentaux concernant le Bien et le Mal.

Dans le monde germanophone on peut classer aujourd'hui les cas b) et c) comme appartenant à une *Deskriptive Ethik* [8]. Le cas d) sera classifié comme *Normative Ethik* (cf. Rich, 1984, p.22 ; Stükelberger, 2001) dans le monde germanophone, comme *normative ethics* (cf. Britannica Concise Encyclopedia, 2004) dans le monde anglophone. Le dernier cas, le cas e), serait considéré dans le monde germano- et anglophone comme *Metaethik, metaethics* (cf. Rich, 1984, p. 23-24 ; Stükelberger, 2001 ; Britannica Concise Encyclopedia, 2004).

Après cet aperçu de l'important champ sémantique lié aux mots grecs qui sont à l'origine du terme français « éthique », il faut, à présent, dans une deuxième étape de clarification, présenter les mots latins qui, eux, ont servi pour traduire l'approche grecque et qui sont devenus une source supplémentaire de sens pour les mots français, allemands et anglais qui nous intéressent aujourd'hui.

Cicéron traduit « *ta êthica* » en créant un nouveau mot latin « *moralis* » (Lalande, 1991, p.653) Ce mot se réfère au terme « *mos* ». Les philosophes romains poursuivent la réflexion grecque autour de la relation entre *êthos* et *éthos* à leur manière (Cassin, Crépon et Prost, 2004, p.821 -823). Pour cela ils donnent des significations différentes au singulier et au pluriel du même mot « *mos* ». Avec le singulier « *mos* » ils désignent l'habitude tandis que le pluriel « *mores* » sert à nommer l'ensemble des habitudes, définissant un comportement, c'est-à-dire le caractère. Cette distinction est souvent pratiquée par les philosophes, il est vrai, mais cela ne veut pas dire que d'autres utilisations des termes et des glissements de sens n'existaient pas. Les limites de place ne permettent pas de présenter ici toutes les différentes notions, mais il paraît important pour la compréhension de l'argumentation, qui suit, de souligner deux phénomènes :

1) Si on désignait chez les Romains avec le terme « *mos* », l'habitude qui suggère une perspective plus tournée vers l'individu, c'est-à-dire plus psychologique, on l'utilisait aussi pour désigner la tradition. Ainsi « *mos* » se rapporte aussi à une communauté et la perspective se transforme dans un regard sociologique ou ethnologique. Si, il est vrai, on désignait avec le terme « *mores* » le caractère, ce qui suggère plus une perspective psychologique, il faut pourtant noter que « *mores* » signifiait aussi les mœurs, liés clairement à un regard socio- ou ethnologique. Ce qui paraît assez confus pour un contemporain du XXI^e siècle, l'était probablement moins dans la culture latine, car le « ... latin ne dissocie &pas l'extériorité - le comportement comme action objective de l'intériorité l'ensemble des dispositions qui constituent les ressorts du comportement » (Cassin, Crépon et Prost, 2004).

2) Une autre « confusion », Cassin et alii (2004, p. 821) parlent d'une « ambiguïté », liée à la conception latine des « *mores* », résulte du fait qu'elle est « partagée entre une approche descriptive des « mœurs » constatées et une visée prescriptive consacrant les « bonnes mœurs » (Cassin, Crépon et Prost, 2004, p. 822). Ces deux visées sont bien présentes déjà dans le débat des Grecs autour de *êthos* et de *éthos* et réapparaissent dans les différents types de *philosophia moralis* mentionnées ci-dessus.

Lorsque les hommes de culture française, allemande ou anglaise ont commencé à poursuivre la réflexion grecque et romaine dans le domaine de « éthique » sur la base de leur expérience historique, leur façon de penser et d'apercevoir le temps et l'espace, il n'est pas étonnant qu'ils l'aient fait en puisant différemment dans ce champ sémantique gréco-romain.

Ainsi on trouve dans la culture française, entre autres, les mots suivants liés aux questions éthiques développées jusqu'ici : le caractère, l'habitude, l'usage, la tradition, la coutume, l'ensemble des règles de conduite, la culture, les mœurs, la morale, l'éthique, la philosophie morale, la sociologie/ethnologie des mœurs, la psychologie (des mœurs ou

du caractère), la déontologie Dans la culture allemande on trouve, entre autres, leurs équivalents : *der Charakter, die Haltung, die Gewohnheit, die Sitten, die Verhaltensregeln, die Kultur, die Moralphilosophie, die Moral, die Ethik, die Völkerkunde, die Soziologie, die Psychologie der Sitten/des Charakters, die Pflichtenlehre*. Dans la culture anglaise on trouve, entre autres : *attitude, character, customs, set of rules of behaviour, moral, morals, morality, ethics, ethical, moral philosophy, cultural anthropology, psychology (of character), deontology*.

L'énumération ci-dessus des termes français, allemands et anglais n'est pas du tout exhaustive, mais illustre bien une importante diversité terminologique qui implique également une multitude de concepts et d'approches. Cette diversité apparaissait et apparaît à beaucoup comme une situation chaotique, sachant qu'une lecture nationaliste a toujours renforcé une telle impression. Et ce n'est pas une référence à l'héritage commun gréco-romain des Européens qui, vu l'ambiguïté de l'héritage, pourrait venir en secours en imposant une ligne claire ou une pensée unique. Cela a été suffisamment expliqué ci-dessus.

Or, ce n'est pas nécessairement une pensée unique, une seule interprétation autorisée qui elle, toute seule, serait capable de faire disparaître l'apparent chaos, mais c'est la découverte d'un fond commun, partagé par plusieurs approches, qui indiquerait la façon adéquate de dissiper cette première impression d'un chaos européen. Afin de découvrir les différentes approches et le fond commun partagé, il faut structurer cet apparent chaos sémantique lié à l'« éthique ». Or, pour cela, notre héritage gréco-romain se révèle très prometteur.

Une structuration du chaos européen apparent

L'héritage gréco-romain porte en lui déjà les éléments structurants pour ce champ sémantique. Complétant et approfondissant la réflexion de Cassin et alii (2004, surtout p. 819-820) on peut distinguer d'abord entre, d'une part, le type du sujet des conduites (individu ou communauté), et, d'autre part, le niveau d'analyse désigné par les notions (normes/règles de conduites ou réflexion systématiques/abstraites sur les normes/règles de conduites [science/philosophie]). Dans une démarche de clarification supplémentaire on peut ensuite distinguer dans le domaine des réflexions systématiques entre celles d'une visée descriptive et celle d'une visée prescriptive/normative.

Ces trois critères de classification permettent la construction du tableau ci-dessous [9] qui donne une vue d'ensemble structurée du champ sémantique du mot « éthique » et de ses équivalents pour les trois langues : français, allemand et anglais.

Ce tableau ne prétend pas être exhaustif, mais retient la plupart des termes pour les substantifs les plus courants dans les trois langues. (1) Sous la catégorie : « réflexion systématique normative (prescriptive) » sont intégrées aussi les approches de la réflexion éthique sur elle-même, appelée dans le monde germano- et anglophone respectivement *Metaethik* ou *metaethics* (cf. par exp. : Rich, 1984, p.23 et 24 ; Britannica Concise Encyclopedia, 2004). (2) Quant à la division de la société en différents domaines de société, le tableau comporte seulement la distinction entre le politique, le droit et l'économique. Stückelberger distingue dans sa présentation des domaines de société, qui peuvent être objets d'un regard « éthique », six principaux domaines : la vie, la communauté [10], l'environnement, l'économique, le politique, la culture/religion (cf. Stückelberger, 2001, p.12-13).

Les adjectifs, malgré leur importance, que nous avons découverte à travers la traduction de Cicéron, ne sont pas intégrés dans le tableau pour des simples raisons de place et de lisibilité.

LE CHAMPS SEMANTIQUE DU MOT « ETHIQUE » ET DE SES EQUIVALENTS EN TROIS LANGUES :
FRANÇAIS, ALLEMAND, ANGLAIS

Pour une (pensée) éthique européenne de l'économie (I)

Niveau d'analyse désigné par les notions		caractère, habitude normes / règles des conduites (l'art de diriger la conduite)	réflexions systématiques / abstraites (science, philosophie) sur les habitudes et / ou normes / règles des conduites	
			descriptive	normative (prescriptive) (1)
INDIVIDU		caractère, Charakter, character éthique (personnelle) persönliche Moral art de diriger la conduite	psychologie, Psychologie, psychology	INDIVIDUALETHIK Tugendethik
COMMUNAUTÉ	Organisation	Unternehmenskultur/-moral culture d'entreprise éthique de l'entreprise	sociologie d'organisation, Organisations-soziologie, sociology of organisation psychologie sociale, Sozialpsychologie, social psychology	SOZIALETHIK Unternehmensethik, Business Ethics, éthique de l'entreprise
	Domaine de société (2)			
	le politique	éthique politique	sociologie politique, Politische Soziologie, political sociology	philosophie politique, Friedensethik, Ethik der Staatsformen
	droit	règles légales		Rechtsethik, philosophie du droit
	l'économique	règles déontologiques éthique des affaires éthique économique	Wirtschaftsethik, Arbeitsethik, Handelsethik Konsumethik, Berufsethik (economic) ethics, éthique économique, éthique des affaires philosophie politique	Ethik der Wirtschaftssysteme, Ethik der Wirtschaftssysteme, Ethik der Wirtschaftssysteme, Ethik der Wirtschaftssysteme, Ethik der Wirtschaftssysteme
Société		mœurs, Sitten, morals Moral, la morale, ethic morality, éthique	ethnologie, Völkerkunde, cultural anthropology sociologie, Soziologie, sociology Deskriptive Ethik, ethics, philosophie morale, Ethik, Moralphilosophie deontology, déontologie, Pflichtenlehre	la morale, Normative Ethik, normative ethics

Une lecture attentive du tableau montre que la source de beaucoup de malentendus dans le domaine des réflexions systématiques se trouve dans le fait que le champ sémantique couvre des approches de nature descriptive et des approches de nature normative. Or ces approches sont séparées depuis des siècles par un énorme fossé et leur confusion prête facilement à des vifs débats pleins de suspicions et d'imputations. Sur le plan terminologique on rencontre chez les francophones, les germanophones et les anglophones deux façons d'y remédier. Soit, on garde, comme beaucoup d'Allemands et d'Anglais, un terme général pour couvrir les deux approches : « *Ethik* » et « *ethics* », et on essaie de distinguer la nature de la démarche par un adjectif ; par exp. en allemand « *Deskriptive Ethik* » distinguée de la « *Normative Ethik* ». Soit on utilise un autre terme pour la recherche descriptive de conduites comme la « *psychologie* », la « *sociologie* », la « *ethnologie* » ou la « *science historique* » (et ses traductions en allemand et anglais).

Le tableau révèle d'autres sources de malentendus, mais tous ne sont pas à l'origine de controverses et de conflits potentiels comme ceux mentionnés ci-dessus. On peut ainsi découvrir des problèmes de compréhension mutuelle d'ordre plutôt général. L'attention, pourtant, sera prêtée dans la suite, d'une façon plus accentuée, aux différences entre les francophones, les germanophones et les anglophones.

Des différences entre le monde francophone et le monde germano- et anglophone

Mettre en évidence des différences dans l'usage des termes, des notions et des concepts entre différentes cultures

linguistiques n'est pas un exercice schématique qui ignore le fait de l'existence des sous-cultures ni la possibilité pour des individus d'utiliser des mots et des concepts à contre courant. Il faut donc comprendre les observations suivantes comme une analyse des traditions de réflexion qui ont marqué les cultures respectives de leur empreinte [11].

Première observation : Face à la distinction entre les normes/règles des conduites, d'un côté, et la réflexion sur ces mêmes normes/règles de conduites, de l'autre côté, c'est-à-dire entre objet de recherche, d'une part, et la recherche elle-même, d'autre part, le monde francophone et le monde germano- et anglophone n'ont pas développé la même attitude.

Dans le monde germano- et anglophone on distingue depuis longtemps les deux niveaux analytiques dans ce domaine par l'utilisation des mots spécifiques reflétant des notions spécifiques. La réflexion systématique (descriptive [12] et normative) sur les normes/règles des conduites est désignée en allemand avec le mot « *Ethik* » et en anglais avec le mot « *ethics* », et ces deux termes restent normalement réservés à cette utilisation. Les normes/règles des conduites elles-mêmes sont désignées par d'autres termes comme par exp. : « *Sitten* », « *Moral* », « *ethic* » (au singulier) ou « *morals* ».

Dans la sphère francophone la distinction des deux niveaux d'analyse est moins évidente, donc moins facile, car les termes utilisés pour les deux niveaux peuvent être identiques. On trouve le mot « éthique » et pour les normes/règles de conduite elles-mêmes (à savoir pour celles de l'individu et/ou celles d'une communauté) pour la réflexion systématique. Pris tout seuls, les termes peuvent donc prêter à confusion, et c'est le contexte d'une phrase ou d'un chapitre qui permet aux francophones de clarifier et faire taire cette source de malentendus. Le fait qu'en français le terme « éthique » n'est pas uniquement utilisé comme substantif, mais aussi comme adjectif complique la tâche de précision et implique encore plus d'effort de clarté à partir de la syntaxe et de la rédaction des différentes parties d'un texte. En allemand et en anglais ce problème est évité par la création des adjectifs « *ethisch* » et « *ethical* ».

Dans le monde universitaire germanophone l'*Ethik*, comme réflexion systématique sur les normes/règles des conduites, est traditionnellement divisée en *Individuelethik* et *Sozialethik* [13]. Avec l'*Individuelethik* on désigne en allemand la réflexion systématique sur les normes/règles de conduite d'un individu, tandis que la *Sozialethik* choisit la communauté en sens large (société, organisation, groupes etc.) et leurs normes/règles des conduites comme son objet de réflexion. Cette façon de procéder jusqu'aujourd'hui, reflète la légitimité durable du regard d'une *Ethik* sur toute une société, qu'on trouve dans la culture germanophone (mais aussi anglophone) de nos jours.

Dans le monde francophone l'utilisation du mot « éthique » a suivi, pour des raisons qui seront expliquées dans le chapitre suivant, un autre chemin. Même si on peut trouver dans la sphère francophone actuellement encore toute une panoplie d'utilisation du mot « éthique », permise par le vaste champ sémantique décrit ci-dessus et la tradition française d'un usage très varié, illustré dans le tableau 1, il se dégage depuis longtemps une tendance à utiliser le terme pour désigner des normes/règles de conduites ou une réflexion sur elles hors religion et hors obligation, en gardant, pour désigner les faits et réflexions, liés aux deux derniers aspects, le terme de « la morale ».

L'expression « éthique » devient ainsi un terme très sollicité pour désigner souvent a) des normes/règles de conduite et b) ces normes plus au niveau individuel que sociétal (« mon éthique* » ; *« personnelle » sous-entendu)

La première observation révèle donc une remarquable différence (traditionnelle, mais aussi actuelle) de signification entre « éthique » d'un côté, et *Ethik* et *ethics*, d'un autre côté : le terme « éthique » désigne dans le monde francophone plutôt des normes/règles de conduite au niveau individuel, tandis que *Ethik* et *ethics* désignent traditionnellement la réflexion systématique sur les normes/règles des individus, mais également de tout un système.

La deuxième observation concerne le domaine de l'économique. Depuis des siècles l'économique avec ses normes/règles des conduites a été objet de réflexions scientifiques et philosophiques. Ces réflexions d'ordre descriptif ou d'ordre prescriptif ont été menées chez les anglophones pas seulement dans le cadre de la science économique ou de la science politique, mais également dans celui de l'*ethics* (cf. par exemple une des dernières réflexions fondamentales du monde anglophone dans ce domaine : Sen, 1991)

Le monde germanophone partage cette attitude et y a développé même une certaine tradition où économistes, sociologues, philosophes et théologiens, discutant des concepts d'une *Wirtschaftsethik* (= éthique de l'économique), sont nombreux (cf. par exemple : Hesse, 1988 ; Homann, 1997 ; Ulrich, 2000).

Il est difficile de trouver une telle tradition dans le monde francophone. Les questions philosophiques « éthiques » liées à l'économique en général et son organisation, sont traitées en dehors de la science économique surtout dans le cadre de la « philosophie politique » (cf. par exp. : Terestchenko, 2001) une des disciplines de la science politique, et beaucoup moins dans le cadre de la « philosophie morale ».

Or, depuis quelques décennies, l'expression « éthique » elle-même a gagné de l'importance dans l'utilisation courante francophone pour désigner une réflexion morale spécifique autour d'un des acteurs de l'économie : l'entreprise. Arrivée, après la Deuxième Guerre Mondiale, des Etats-Unis en Europe la réflexion de la *Business Ethics* a pris racine aussi en France, où on la traduisait soit par « éthique de l'entreprise » (cf. l'explication de Salmon, 2002, p.19-76) se focalisant sur une entreprise spécifique, soit par « éthique des affaires » (cf. par exemple la revue française « Éthique des affaires » sous la direction de Yvon Pesqueux) quand on vise le monde des entreprises.

Très récente est l'approche qui consiste à problématiser dans le monde francophone les questions liées à un « bon » ordre économique, à la justice sociale ou aux normes/règles des conduites dans l'économie, comme chez les germano- ou anglophones, sous l'angle de l'« éthique » (cf. comme un des premiers en France Alain Caillé, 2002) ou, plus spécifiquement, d'une « éthique économique » [14].

La deuxième observation indique donc, d'une part, une longue tradition francophone qui, contrairement au monde germano- et anglophone, mène une analyse philosophique de l'économique en dehors d'une perspective nommée explicitement « éthique », et, d'autre part, l'apparition récente dans la même sphère linguistique des analyses de l'économique qui s'inscrivent explicitement dans un cadre d'« éthique » (« de l'entreprise », « des affaires », « économique »).

La dernière observation concerne le domaine du politique. Les considérations précédentes ont mis en évidence que réfléchir systématiquement sur des normes/règles des conduites d'une société en général ou spécialement du domaine économique, implique toujours un positionnement envers ce qu'on appelle la ou le politique. La tradition francophone donne ici l'impression de donner, dans ce travail d'articulation des objets de recherche et des différentes disciplines d'analyse, la priorité au politique et à un regard de la science politique. Germano- et anglophones semblent garder une place à une réflexion systématique supplémentaire, apparemment hors politique, qu'ils appellent *Ethik* ou *ethics*. Logiquement les fondements du domaine politique, lui-même, sont dans la tradition francophone objet d'une réflexion descriptive ou normative appelée « philosophie politique », tandis que le terme « éthique politique » désigne plus les normes/règles de conduites en politique (niveau : objet de recherche) que la réflexion sur elles (niveau : analyse elle-même). Or dans le monde germanophone le politique peut devenir aussi objet d'analyse d'une *Ethik* descriptive ou, surtout, normative. La politique de la paix peut être analysée par une *Friedensethik* et le choix du meilleur système gouvernemental peut être soumis à une réflexion systématique menée par une *Ethik der Staatsformen* (Stückelberger, 2001, p.12).

Sans aucun doute, les différentes façons d'utiliser certains termes, de préférer certaines manières d'analyser la

société ou une de ses composantes, de choisir entre différents types de regards scientifiques et philosophiques, reflètent des éléments ou tendances de fonds qui structurent et meuvent chaque culture. Par conséquent, se reflètent derrière l'usage différent des termes, notions et concepts liés à l'« éthique », l'économie et le politique des expériences historiques différentes, qui impliquent des pondérations et accentuations multiples. Vu ce lien entre des structures et tendances lourdes d'une culture et leurs reflets linguistiques, on peut se poser la question de savoir si le fait d'une utilisation récente plus renforcée du terme « éthique » dans le domaine économique dans le monde francophone est indicateur d'une simple mode ou de changements profonds de société (Salmon, 2002).

La dernière observation souligne donc et l'importance de l'articulation différente entre l'économie, le politique et l'« éthique » dans des diverses cultures européennes et la nécessité de comprendre ce qui est à l'origine de ces expressions linguistiques et des réflexions théoriques.

L'analyse, présentée au prochain chapitre, ne prétend pas donner la réponse à toutes les questions soulevées ci-dessus, mais elle essaie de fournir quelques pistes d'explication quant à la différence générale observée pour l'utilisation du terme « éthique » et des équivalents allemands et anglais.

L'explication de la différence générale dans l'utilisation du terme « éthique » et de ses équivalents allemands et anglais

Une des sources principales de l'importance croissante et récente de l'utilisation du terme « éthique » en français en tant que notion spécifique qui désigne autre chose que le mot français : « la morale », est l'effort pour donner une réponse au dilemme historique suivant :

Comment fonder (aspect prescriptif) d'une façon rationnelle des normes/règles de conduites en respectant la liberté de l'individu si le choix paraît limité soit à une approche descriptive (psychologique, sociologique ou ethnologique), qui implique le risque d'un faux raisonnement naturaliste en soumettant le normatif au descriptif, soit à une approche prescriptive de nature théologique, où « l'ombre du Dieu chrétien » (Cassin, Crépon et Prost, 2004, p.824) menace potentiellement la liberté individuelle de l'homme à travers l'aspect obligatoire d'un dogme religieux (reflété par un catéchisme moral (Cassin, Crépon et Prost, 2004, p.824).

Face à ce dilemme et l'habitude d'utiliser en français dans le cadre de la première approche le mot « les mSurs » et, pour la deuxième approche, le terme « la morale », il est, semble-t-il, apparu prometteur en France d'utiliser le mot « éthique » pour désigner une troisième voie (Cassin, Crépon et Prost, 2004, p.823-825). On commence donc dans le monde francophone à désigner avec le mot « éthique » les efforts pour fonder rationnellement des normes/règles de conduites en assumant le caractère prescriptif de l'approche sans se soumettre à des dogmes religieux (mais aussi dogmes philosophiques ou politiques).

Ce n'est donc pas, par hasard, que l'expression « éthique » a été réservée en France d'abord à la désignation (traduction) d'ouvrages philosophiques de l'Antiquité, par opposition aux catéchismes moraux (Cassin, Crépon et Prost, 2004, p. 825). Cette façon d'utiliser le terme « éthique » reste, jusqu'aujourd'hui, d'actualité dans le monde francophone, comme il sera précisé plus tard.

La naissance de l'utilisation autonome du mot français « éthique » est visiblement liée à des querelles ou même à des conflits des « penseurs » (des intellectuels et/ou du monde universitaire on dirait aujourd'hui) avec la religion et/ou avec sa manifestation institutionnalisée (Église). Une clé de compréhension des différents sens donnés à l'« éthique » du côté francophone, et à *Ethik* et *ethics* du côté germano- et anglophone, est, par conséquent, à chercher dans la place de la religion et de ses représentants dans l'histoire de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Suisse allemande, du Royaume Uni, de la République d'Irlande, des États-Unis et du Canada, pour citer seulement

quelques pays importants. Or, l'histoire de la religion et de ses représentants n'est pas du tout la même dans ces pays, ce qui est souvent sous-estimé à cause de leur héritage chrétien commun.

Il n'est pas possible de tracer ici toutes les différentes histoires de la place de la religion dans ces pays. Se référant à l'histoire européenne le regard comparatif portera uniquement sur la France, le Saint Empire Germanique (et ses pays successeur germanophones) et les pays du Royaume Uni d'aujourd'hui.

Le conflit entre les penseurs et la religion et/ou ses représentants peut être reformulé comme la question de la relation entre la science et la foi, d'où naît le processus de différenciation entre la France, d'un côté, et le Saint Empire Germanique et le futur Royaume Uni, d'un autre côté. Ce conflit trouve un des ses ressorts principaux dans l'action de Martin Luther. La réforme et ses conséquences pour la politique, la religion, la culture, les différentes structures sociales et également pour l'économie ont été objets d'innombrables recherches scientifiques [15]. Ce qu'il faut retenir ici, c'est

a) l'émancipation de l'individu d'une autorité cléricale dans le domaine religieux à travers l'appropriation personnelle de la Bible qui représente l'unique référence (apprentissage de la lecture /cf. Todd, 1990) b) la perte d'influence ou la fin de l'existence de l'Église catholique dans les pays protestants.

Avec la libération du croyant d'une tutelle cléricale la Réforme a ajouté une grande pièce dans l'édifice de l'individualisme de l'homme européen. La libération ne correspondait pas à un cadeau à recevoir, c'est-à-dire à une attitude passive, mais à un effort, surtout intellectuel, de chacun. En incitant tous les citoyens des pays réformés à apprendre à lire et à écrire [16] pour faire des études de la Bible, les responsables ne renforçaient pas seulement un processus d'alphabétisation, mais ils posaient aussi la première pierre du développement d'une conviction très largement partagée dans le monde germano- et anglophone (jusqu'à aujourd'hui), selon laquelle des efforts intellectuels, de rigueur, de précisions scientifiques, bref, l'utilisation de la ratio était nécessaire pour la foi. La foi et la science étaient considérées comme liées et pas comme séparées ou, par nature ou définition, automatiquement opposées.

Cet effort intellectuel n'était pas seulement encouragé auprès de la masse des citoyens, mais les responsables politiques l'appuyaient également au niveau de l'intelligentsia de leur pays, surtout dans le monde des universités. Or, cet appui ne se limitait pas dans les pays protestants du Saint Empire Germanique à la création des chaires de théologie protestante, mais englobait également la fondation d'autres disciplines universitaires comme : les études historiques, les sciences politiques et économiques, les études du droit de la nature et du droit international des gens ; et cela à un moment où ces disciplines étaient encore absentes des universités françaises (à l'exception de celle de Strasbourg, université protestante de type germanique) (cf. Gusdorf, 1990, p. 131).

Les autorités politiques et religieuses des pays de la Réforme encourageaient ou toléraient, au moins, ainsi une approche rationaliste.

Sur cette base le mouvement des Lumières a pris comme *Aufklärung* un autre caractère dans les états protestants germanophones [17]. La différence entre l'approche française et allemande est déjà visible à travers les deux notions : « Lumières » et « *Aufklärung* », comme le souligne Gusdorf (cf. Gusdorf, 1990, p. 127 -128). « La lumière est un état de fait, un acquis ; l'*Aufklärung*, substantif dérivé du verbe *aufklären*, éclairer, n'est pas l'éclaircissement obtenu, mais l'action en vue de l'obtenir. Kant & souligne la nuance terminologique dans son article célèbre : « *Was ist Aufklärung ?* » (1784) : « Vivons-nous maintenant dans un siècle éclairé ? Non, mais bien dans un siècle en marche vers les lumières. » (Gusdorf, 1990, p.127 -128). La notion allemande reflète un effort, et c'était la conviction partagée entre les intellectuels des états germanophones qu'il fallait combler un retard avec la France où les Lumières paraissaient déjà mieux établies (Gusdorf, 1990, p. 127-128). L'*Aufklärung* était perçue et vécue de l'autre côté du Rhin dans les états protestants, beaucoup plus qu'en France, comme « une intention de pédagogie

collective » (Gusdorf, 1990, p.128), favorisée ou tolérée par les autorités politiques et religieuses ; l'*Aufklärung* était une « reprise de la Réformation » (Gusdorf, 1990, p. 129).

Il devient compréhensible que l'individu dans la société protestante avait acquis le droit à une certaine liberté d'esprit qui se fondait dans sa liberté de conscience et qu'il n'avait pas en face de lui une autorité cléricale (catholique) menaçante et opprimante.

La situation en France était radicalement différente. Les partisans de la Réforme ont été finalement combattus et, pour une partie, chassés de France. Les émigrés protestants français trouvaient souvent leur nouvelle patrie dans le monde germano- ou anglophone. L'autorité du roi catholique et du haut clergé de l'Église restait forte et se défendait, entre autre, par un appui à la Contre-réforme. Sur la conscience et les esprits du croyant et du citoyen veillaient l'Église et la police du roi. Pour sa liberté de conscience et d'esprit, il fallait se battre et risquer l'emprisonnement. Ce n'est donc pas étonnant si certains représentants français des Lumières furent obligés de s'exiler ou ont été embastillés comme Voltaire ou Diderot (Gusdorf, 1990, p.128). Pas étonnant non plus que la raison, ce fondement de la liberté de conscience et des esprits, était pour beaucoup de partisans des Lumières, comme par exemple Condorcet et Voltaire, surtout menacée et attaquée par l'obscurantisme clérical (cf. Gusdorf, 1990, p.128). Reprenant de leurs adversaires cléricaux l'audacieuse conviction catholique de l'époque selon laquelle la foi et l'Église étaient la même chose, des synonymes, beaucoup de penseurs français arrivaient à la conclusion partagée plus tard par un grand nombre de citoyens français - que la raison ou la science était incompatible avec la foi ou la religion. La première était prise comme appartenant au monde du « rationnel », tandis que la deuxième faisait partie du monde « irrationnel ».

Le mouvement des Lumières intégrait en France, par conséquent, un fort élément anticlérical et, plus tard, même antireligieux, impliquant une tendance à sacraliser l'État lui-même et à développer un catéchisme politique [18]. Tous ces aspects, qui marquent jusqu'aujourd'hui le modèle spécifique de la laïcité française, imprégné de combat et de confrontation (cf. par exp. : Willaime, 2004, p. 279 - 345), ne se sont jamais beaucoup développés dans le monde germano- et anglophone.

C'est sur ce fond historique de différence culturelle entre le monde francophone, d'une part, et le monde germano [19] - et anglophone, d'autre part, que l'on comprend maintenant mieux le destin différent des termes « éthique », « *Ethik* » et « *ethics* »

Dans la mesure, où les réflexions systématiques prescriptives liées aux normes/règles de conduites, étaient restées dans le Royaume de France le domaine de l'Église catholique qui, avec son catéchisme, imposait sa morale, il est facile à comprendre qu'on choisissait dans le monde francophone un autre mot, « l'éthique », pour désigner des réflexions systématiques sur le fondement rationnel des normes de conduite en dehors du dogme religieux. Jusqu'aujourd'hui l'expression « éthique » évoque dans la culture francophone une absence d'obligation (souvent laissée à « la morale ») et la présence d'un acte libre de choix [20]. À côté d'une utilisation pour désigner les normes/règles de conduites personnelles, surtout dans leur manifestation concrète, le terme « éthique » continue à être employé pour « désigner l'exigence de normes pratiques dans des domaines que l'on n'imagine pas régis par de seuls impératifs économiques ou techniques : l'environnement, les affaires, l'entreprise » (Cassin, Crépon et Prost, 2004, p.825) ou la recherche (« bioéthique »). L'utilisation continue dans le monde francophone du terme « éthique », chargé de la signification développée et expliquée ci-dessus, n'indique pourtant pas que l'objectif visé par l'approche « éthique » est réalisé depuis le 17^{ième} siècle. L'indépendance de toutes les « éthiques » d'un catéchisme extérieur (religieux ou politique) n'est jamais avérée, car « les éthiques appliquées ne font pas facilement la preuve qu'elles n'entérinent pas les mœurs et les intérêts d'un milieu déterminé (profession ou autre) ou qu'elles n'introduisent pas, sous une forme déguisée, un catéchisme quelconque (religieux ou politique) » (Cassin, Crépon et Prost, 2004, p.825). Le contexte historique germanique et britannique n'a visiblement pas créé un contexte de confrontation entre autorités politiques et religieuses, d'un côté, et le monde des intellectuels et universitaires, de l'autre côté, comparable à celui de la France. Par conséquent, on n'a pas ressenti le besoin d'une nouvelle façon

d'employer les termes « [21] » et « [22] ». Au contraire, le renforcement du lien entre la raison et la foi par la Réforme, confortait l'utilisation traditionnelle de ces termes [23] pour désigner les efforts d'une réflexion systématique (= raison), mais aussi souvent normative (= aspect de la foi) sur des normes/règles de conduite.

La place de la religion et de ses institutions dans l'histoire de chaque pays a donc eu des conséquences jusqu'aujourd'hui pour l'utilisation et la signification du terme « éthique » et de ses équivalents en allemand et anglais.

Dans la mesure où l'effort de clarification porte sur le domaine de l'« éthique de l'économique » il paraît opportun, après avoir essayé d'élucider certains aspects de la relation : « religion église politique philosophie » dans la culture française, allemande et britannique, de sonder le rôle de « l'économique » dans ces différentes cultures et de regarder surtout son articulation avec le domaine du « politique ». Cela permettrait de distinguer ici parmi toutes les différences culturelles celles qui concernent le niveau de réflexion et d'analyse (l'éthique) et celles qui concernent l'objet de la réflexion (l'économique).

Cette analyse sera présentée dans un deuxième article. (cf dans ce même *Supplément du MAUSS*. Ndlr.)

Bibliographie :

Albert, H. et Topitsch, E. (éds.) (1990), *Werturteilsstreit*, 3ème édition, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft

Aristote (1992), *Éthique à Nicomaque*, Librairie Générale Française

Beck, U. (1972), *Soziologische Normativität*, *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 24, p. 202 - 231

Britannica Concise Encyclopedia (2004), *ethics*, Internet

Caillé, A. (2002), *Éthique et économie, L'impossible (re)mariage ?*, *Revue du MAUSS*, 1er semestre, Paris, La Découverte

Cassin, B., Crépon, M. et Prost, F. (2004), *Morale/Éthique, Vocabulaire européen des philosophies*, Cassin, B. (sous la dir.), Paris, Seuil/Le Robert, p. 819 - 827

Davies, N. (1997), *Europe, A history*, London, Pimlico

Finley, M. (1985), *L'invention de la politique*, traduit en français par J. Carlier, Paris, Flammarion

Geary, P.J. (2004), *Quand les nations refont l'histoire*, Paris, Flammarion

Gélinier, O. (1965), *Morale de l'entreprise et destin de la nation*, Paris, Plon

Gusdorf, G. (1990), *Lumières-Aufklärung, Au jardin des malentendus*, éds. Leenhardt, J. et Picht, R., Paris, Actes Sud, p.125 -135

- Hesse, H. (1988), *Wirtschaftswissenschaft und Ethik, Schriften des Vereins für Sozialpolitik*, Neue Folgen Vol. 171, Berlin, Duncker & Humblot
- Homann, K. (1997), Sinn und Grenze der ökonomischen Methode in der Wirtschaftsethik, in : éd.s. Aufderheide, D./ Dabrowski, M., *Wirtschaftsethik und Moralökonomik*, p ; 11 -42
- Honegger, M. (1974), *La Réforme et l'essor de la musique en Allemagne, Histoire de la musique*, Vol. I, Roland, M. (éd.) (Encyclopédie de la Pléiade, Vol. IX), Paris, Gallimard, p.1152 -1167
- Institut Commercial de Nancy (ICN) et Forschungsinstitut für Gesellschaftspolitik und beratende Sozialwissenschaft e.V. (éd.s.) (1999) (ICN + FGbS 1999), Responsabilité des chercheurs et construction européenne, Nancy, Signe Communication
- Kastening, W. (1978), *Die Werturteilsproblematik in den Wirtschafts- und Sozialwissenschaften, eine vergleichende Darstellung der bekanntesten wissenschaftstheoretischen Positionen*, WISU, no. 2, p. 71 -77
- Kuhn, Th. S. (1970), *The structure of Scientific revolutions*, 2ème édition, Chicago, Chicago University Press
- Lalande, A. (1991), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, 1ère édition, Paris, Quadrige/PUF
- Leenhardt, J. et Picht, R. (1990), *Au jardin des malentendus*, Paris, Actes Sud Morin, E. (1987), *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard
- Orsoni, J. (1989), L enseignant de gestion face à la morale d entreprise , *Revue Française de Gestion*, 74, p. 109 116
- Rich, A. (1984), *Wirtschaftsethik*, 1ère édition, Gütersloh, Verlagshaus Gerhard Mohn
- RicSur, P. (1991), *Éthique et morale, Lectures 1, Autour du politique*, Paris, Seuil, p. 256 269
- Salmon, A. (2002), *Éthique et ordre économique, Une entreprise de séduction*, Paris, CNRS Éditions
- Schischkoff, G. (1978), *Philosophisches Wörterbuch*, 20ième édition, Stuttgart, Alfred Kröner Verlag
- Sen, A. (1991), *On ethics and economics*, Oxford, Blackwell Publisher
- Smith, A. (1999), *The Wealth of Nations, Books I-III*, (1ère édition en 1776 ; dernière édition en 1999), London, Penguin Books
- Stückelberger, C. (2001), *Ethischer Welthandel*, 1ère édition, Bern, Stuttgart, Wien, Verlag Paul Haupt
- Terestchenko, M. (2001), *Philosophie Politique, 2. Éthique, science et droit*, 3ème édition, Paris, Hachette Livre.
- Todd, E. (1990), *L invention de l'Europe*, Paris, Seuil.

Ulrich, P. (2000), *Integrative Wirtschaftsethik : Grundlagenreflexion der ökonomischen Vernunft, Ethik und Sozialwissenschaften*, 11, cahier 4, éd. Benseker, F. et alii, p.555 642

Weber, M. (1991), *Die protestantische Ethik*, 2 volumes, Winkelmann, J. (éd.), Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus (GTB Siebenstern 1920).

Weil, E. (1985), *Morale, Encyclopaedia Universalis, Corpus 12*, p. 611 619.

Weise, P. (2000), *Individueethik oder Institutionenethik : Die Resozialisierung des homo oeconomicus*, zfwu (Zeitschrift für Wirtschafts- und Unternehmensethik), 1, p.9- 30

Willaime, J.P. (2004), *Europe et religions, Les enjeux du XXIe siècle*, Paris, Fayard

[1] On pourrait voir dans cette approche une traduction méthodologique de la devise de l'UE « Unie dans la diversité » , inscrite dans le préambule de la Constitution Européenne.

[2] L'histoire de la formation des « nations » a montré qu'une nouvelle entité politique peut se former par le bas (mouvements populaires), (cf. par exemple : Geary.(2004) p.28 et pages suivantes) ou par le haut (autorités politiques) (cf. pour la création du « Royaume Uni » et de la notion « British » Davies (1997) p.628 638). Quant à la nouvelle entité politique « Union Européenne » on peut en déduire que l'expérience historique n'indique pas une seule façon efficace pour y arriver.

[3] Sur le rôle des chercheurs/universitaires et la construction européenne cf. ICN + FGbS (1999)

[4] Cette prémisse peut être attribuée à une « approche analytique », cf. Kastening (1978), p.72

[5] Expression empruntée au titre de la version française de l'ouvrage de Jacques Leenhardt et Robert Picht sur le « Commerce Franco-Allemand des Idées » : Leenhardt et Picht (1990)

[6] Les mots : « terme », « expression », et « mot » sont utilisés dans ce texte comme synonyme.

[7] Une étude qui analyse cet itinéraire pour toutes les langues européennes ne semble pas encore être menée.

[8] cf. par exemple : Rich (1984), p. 20-22 ; Stükelberger. (2001), p. 12 13. La *Deskriptive Ethik* a, selon Arthur Rich, beaucoup de points communs avec l'éthologie ce qui fait que Lalande propose d'utiliser le terme d'« éthologie » pour le cas b) cf. Lalande (1991), p.306

[9] voir le tableau : « Le champ sémantique du mot « éthique » et de ses équivalents en trois langues : français, allemand , anglais »

[10] Dans le tableau 1 le terme « communauté » n'est pas utilisé dans le sens de Stükelberger, mais dans le sens très large utilisé par Cassin et alii op.cit.

[11] Cela implique que la découverte d'un ou de quelques exemples d'utilisation de terme, de notion ou de concept, parfois plus récents, qui ne correspondraient pas aux explications données dans cet article, ne serait pas suffisante pour invalider les thèses développées.

[12] Comme expliqué dans le chapitre précédent, les mots « Ethik » et « ethics » n'ont pas le droit d'exclusivité chez les germano- et anglophones dans le domaine de la réflexion systématique descriptive autour des normes de conduites. D'autres notions comme par exp. « Psychologie/psychology » ou « Soziologie/sociology » peuvent être utilisées à leur place.

[13] Les dernières années des auteurs germanophones emploient pour un champ sémantique similaire le terme : *Institutionenethik* » cf. par exp. : Weise (2000)

[14] Sont cités ici à titre d'exemple en France : le Centre de Recherches en Éthique Économique et des Affaires et Déontologie professionnelle de l'Université d'Aix-Marseille III, le Centre de Recherche en Éthique Économique (CREE) de l'Université Catholique de Lille, le Centre d'Économie et d'Éthique pour l'Environnement et le Développement de l'Université de Versailles, l'Association Lyonnaise d'Éthique Économique et sociale ; l'analyse de Salmon (2002)

[15] Quant aux conséquences de la réforme pour une éthique spécifique liée à l'économie, une des recherches les plus connues en France est celle de Max Weber (1991).

[16] Cela englobait aussi la musique, surtout le chant, ce qui fait qu'elle est plus populaire et moins élitiste dans la culture germanophone ; cf. Honegger (1974)

[17] Le caractère de l'« *enlightenment* » dans le monde anglophone n'est certes pas identique avec celui de la « *Aufklärung* », mais lui rassemble probablement plus qu'à celui des « Lumières » vu l'héritage partagé de la Réforme.

[18] Voir pour « l'éthique » et « catéchisme politique » Cassin, Crépon, Prost (2004), p.825

[19] Même si le monde germanophone n'englobe évidemment pas uniquement des pays protestants, l'héritage protestant, qui est tellement mêlé à la naissance du caractère allemand, a également largement influencé les pays ou parties germanophones resté(e)s catholiques.

[20] Une façon de voir les choses qui est partagée dans le monde francophone aussi par beaucoup de théologiens ; voir par exemple : Ricœur (1991)

[21] Ethik

[22] ethics

[23] à côté des termes « Moralphilosophie » et « moral philosophy »